

Image not found or type unknown



Juridiction d'exception et cour d'appel

Par **Valt**, le **19/12/2020** à **17:13**

Une juridiction d'exception créée après la reddition d'un jugement frappé d'appel peut-elle se saisir du même dossier et condamner plus lourdement le prévenu ?

[quote]**les conditions générales d'utilisations du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!**[/quote]